



Guide d'accueil

Édition 2024

Sommaire

ÉDITORIAL P. 03

S'installer à Lévignac P. 04

LA MAIRIE P. 05

L'équipe municipale 2022/2026 P. 06

La Communauté de Communes P. 08

JEUNE PUBLIC P. 09

Petite enfance P. 10

Enfance P. 12

Jeunesse P. 15

SÉNIORS P. 17

Des activités P. 18

Des aides au quotidien P. 19

COMMERCE & SERVICES P. 20

Listing des commerces & services P. 21

MOBILITÉS P. 24

Transports publics P. 25

ENVIRONNEMENT P. 26

Bien vivre ensemble P. 27

Déchets ménagers & gestion des végétaux P. 28

Déchetteries P. 28

SOLIDARITÉ P. 29

Centre Communal d'Actions Social (CCAS) P. 30

Maison des habitants de la vallée de la Save P. 31

CULTURE, SPORTS & LOISIRS P. 32

Médiathèque municipale P. 33

Les associations P. 34

Les équipements municipaux P. 36

NUMÉROS UTILES P. 37

HORAIRES BUS LIO P. 38



Bienvenue à Lévig nac !

Chers nouveaux arrivants,

Vous avez fait le choix de venir habiter à Lévig nac et je m'en réjouis. J'ai déjà eu le plaisir de souhaiter de vive voix la bienvenue à certains d'entre vous, lors de diverses manifestations, mais aussi lors de la soirée réservée aux nouveaux arrivants. Je serai ravi d'avoir l'opportunité d'en faire autant avec ceux que je n'ai pas eu l'occasion de rencontrer. Sachez que l'équipe municipale et moi-même sommes profondément attachés à faciliter votre intégration dans votre nouveau lieu de vie. Il est à notre sens primordial que chacun d'entre vous se sente bien à Lévig nac.

En rejoignant notre commune et notamment en participant aux projets que nous réalisons ensemble, vous devenez un acteur essentiel de la vie communale. Pour cette raison, et parce que l'écoute et le dialogue constituent une des priorités de l'équipe municipale, j'ai souhaité avec mes collègues élus, éditer à votre intention ce guide d'accueil. Vous y trouverez entre autres la liste des services communaux à votre disposition, les établissements scolaires, les associations, les commerces, présents sur la commune et bien d'autres informations.

Toutes ces informations seront certainement utiles à votre installation et à vos premières démarches et vous feront découvrir un nouvel environnement où la vie associative, culturelle et sportive, est particulièrement riche pour toutes les générations. Afin de vous tenir informé(e)s des projets et de la vie de la commune, je vous invite à visiter notre site internet www.mairie-levignac.com et à vous inscrire en mairie pour recevoir notre bulletin annuel et notre newsletter trimestrielle, soit dans vos boîtes aux lettres, soit par voie électronique.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments fidèles et dévoués.

Stéphane CHARPENTIER

Maire de Lévig nac

Vice-Président de la Communauté de Communes
Grand Ouest Toulousain

S'installer à Lé vignac ...



→ Je me présente à la mairie pour faire connaissance, et je peux ainsi récupérer :

- Le **Guide des Nouveaux** arrivants de Lé vignac
- Le **Guide des Associations** (disponible à l'accueil de la mairie)
- La dernière **Newsletter** (également disponible sur notre site)
- Le dernier **Bulletin Annuel**

→ Je peux **m'inscrire sur les listes électorales** de la commune.

→ L'accueil des nouveaux arrivants est un bon moyen d'identifier les activités et services de la commune.

→ Lé vignac étant relié au tout à l'égout, je dois penser à épargner le coût des factures d'eau et d'assainissement. Cependant, elles ne seront facturées que l'année suivante à mon domicile (valable pour les propriétaires et les locataires).

La Mairie de Lévignac

La Mairie

MAIRIE DE LÉVIGNAC

1 rue de la Mairie
31530 LEVIGNAC

HORAIRES

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et 14h à 18h

Fermé le mardi et le jeudi après-midi

Tél. : 05 61 85 42 19

Mail : accueil@mairie-levignac.com

www.mairie-levignac.com

Suivez l'actu !



Panneau
Pocket

L'Équipe Municipale 2022/2026



**Stéphane
CHARPENTIER**

Maire



Céline MENQUET

4ème Adjointe
aux affaires scolaires,
l'action éducation et
référente ressources
humaines



David GAILLARD

1er Adjoint
à l'urbanisme
et aux finances



Bernard GENSSLER

5ème Adjoint
aux travaux et
à la voirie



Karine DE MACEDO

2ème Adjointe à
l'animation, vie locale,
culture et référente
communication



Isabelle SHULTZ

Conseillère municipale



Olivier SFORZI

3ème Adjoint
à la solidarité et au
CCAS



Nicole HAAS

Conseillère municipale
déléguée à
l'intergénérationnel

L'Équipe Municipale (suite)



Hervé LECLERC
Conseiller municipal



Mathilde BILBAUT
Conseillère municipale



Stéphane SENNEGON
Conseiller municipal



Antoine COTTIN
Conseiller municipal
délégué au
développement
économique et durable



Sébastien GUERIN
Conseiller municipal



Christian GERVOT
Conseiller municipal



Karine BEAUX
Conseillère municipale



Mélissa DUMAS
Conseillère municipale



Delphine TEK
Conseillère municipale



Béatrice FLAIG
Conseillère municipale



Daniel ZOLLI
Conseiller municipal

La Communauté de Communes

Présentation de la CCGOT

Le Grand Ouest Toulousain, notre communauté de communes, a été créé en décembre 1999.

En 2023, Le Grand Ouest Toulousain compte huit communes et regroupe près de 47 700 habitants.

La communauté de communes du Grand Ouest Toulousain est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre :

- › Située en périphérie Ouest de l'Agglomération Toulousaine.
- › Traversée par le massif de la forêt de Bouconne, « poumon vert » de l'Ouest Toulousain, et 3 rivières, le Touch, la Save et l'Aussonnelle.
- › Installée de part et d'autre de la R.N. 124, reliant Toulouse à Auch (voie rapide à 2x2 voies), et sur l'axe de la voie « itinéraire à grand gabarit » (RN 224).



LES COMMUNES MEMBRES :

- › Plaisance-du-Touch
- › Léguevin
- › La Salvetat-Saint-Gilles
- › Fontenilles
- › Lévignac
- › Lasserre-Pradère
- › Mérenvielle
- › Sainte-Livrade

LES COMPÉTENCES DE LA CCGOT :

La notion d'intérêt communautaire est apparue à l'occasion de la création des communautés de villes et des communautés de communes (mutualisation des moyens, réalisation d'économies d'échelle et élaboration d'un projet de développement sur des périmètres pertinents). L'intérêt communautaire permet de tracer, dans un souci de lisibilité, les axes d'intervention clairs de la communauté au sein d'une compétence, entre les domaines d'action transférés à la communauté et ceux qui demeurent au niveau des communes.

OBLIGATOIRES :

- Aménagement de l'espace,
- Développement économique,
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage,
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations,
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

Pour plus de renseignements sur la Communauté de Communes Grand Ouest Toulousain, connectez-vous sur le site internet www.grandouesttoulousain.fr

PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance
La crèche

ENFANCE

Le service Anim'actions
Les ALAE'S
L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)
Les écoles
La politique jeunesse de la commune

JEUNESSE

Séjours jeunes
Accueils des vendredis soirs
Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)
Chantiers jeunes

Petite Enfance



Le Relais Petite Enfance du SIVOM Vallée de la Save

COORDONNÉES

Liste des communes couvertes :

Lévignac, Lasserre-Pradère,
Mérenvielle, Sainte-Livrade

Responsable : Caroline COUMEL
GENDRE

Adresse : 1 bis Avenue de Bouconne
31530 LÉVIGNAC

Tél : 05 61 85 58 71

Mail : rpe@sivom-save.fr

HORAIRES

Accueils :

Lundi de 14h à 16h15

Jeudi de 14h à 17h15

Permanences téléphoniques :

Lundi et jeudi de 12h à 13h15

Un service gratuit pour les parents et professionnels de l'accueil individuel.

POUR LES PARENTS

Informations sur les différents modes de garde sur le territoire, en particulier l'accueil chez une assistante maternelle, distribution de la liste actualisée, informations sur les démarches du parent/particulier/employeur.

POUR LES JEUNES ENFANTS

Ateliers et animations collectives leur permettant : rencontres, éveil et découvertes avec le professionnel de l'accueil individuel.

POUR LES PROFESSIONNELS DE L'ACCUEIL INDIVIDUEL

Mise en relation avec les parents recherchant un mode d'accueil/d'informations d'ordre général sur le statut, les droits et devoirs ...

Ecoute, échange et soutien dans la pratique professionnelle quotidienne. Rencontres, débats, promotion de la formation continue.



L'arche des Bambins

La crèche de Mérenvielle

COORDONNÉES

Liste des communes couvertes :

Lévignac, Lasserre-Pradère,
Mérenvielle et Sainte-Livrade

Adresse : 4, route de Bouconne 31530
MERENVIELLE

Tél : 05 61 06 46 39

Mail : archedesbambins1@orange.fr

HORAIRES

La crèche est ouverte de **7h30 à 18h30** du **lundi au vendredi**.

Fermée 6 semaines par an.

Toutes les **demandes d'inscription** se font par téléphone entre **13h30 et 15h** de préférence.

Pour les inscriptions et/ou renseignements, vous pouvez vous adresser par téléphone à la directrice Mme IVANEC Stephanie entre 13h30 et 15h30

« L'arche des bambins » est une crèche associative accueillant les enfants entre 2 mois et demi et 3 ans.

C'EST UNE CRÈCHE

La crèche accueille les enfants sur un temps complet ou quelques jours ou demi-journées par semaine.

LE PERSONNEL

Elle comprend une équipe de 12 professionnelles qualifiées dont une cuisinière qui confectionne les repas sur place avec des produits frais et de saison. Le coût horaire est déterminé en fonction des revenus et en lien avec le barème national de la CAF. Son objectif pédagogique est de tenir compte de l'enfant en tant qu'individu, au sein d'un groupe et en lien avec sa famille.

LES ENFANTS

La capacité d'accueil est de 25 enfants par jour ; les couches sont fournies.

Ce sont des lieux de vie où l'enfant enrichit sa personnalité et acquiert progressivement son autonomie en compagnie d'autres enfants. L'espace y est aménagé pour favoriser son éveil et son développement dans le respect des règles sanitaires concernant la petite enfance.



Le service Anim'actions

Le service Anim'actions propose aux enfants des animations sportives, ludiques, artistiques, manuelles... sur les temps périscolaires et extrascolaires découlant du projet pédagogique dont les valeurs s'axent sur le respect des règles, la participation et l'implication, l'entraide et la solidarité, la convivialité, l'autonomie et le dépassement de soi, l'expression, la valorisation et le retour aux valeurs simples.

Une seule équipe d'animation intervient sur toutes les structures et actions du service.

L'Accueil de Loisirs Associés à l'École

(ALAE)

L'accueil de loisirs associé à l'école (ALAE) est ouvert à tous les enfants scolarisés sur chaque établissement scolaire. Il fonctionne les jours de classe et permet la prise en charge des enfants en dehors des horaires de classes dont la pause méridienne avec la restauration. Les tarifs sont calculés en fonction des quotients familiaux (CAF) et par séquence (matin, midi, soir).

ALAE MATERNELLE JEAN MOULIN

Le matin : 7h30 à 8h50

Le midi : 12h à 13h50

Le soir : 16h15 à 18h30

ALAE ÉLÉMENTAIRE CLAUDE NOUGARO

Le matin : 7h30 à 8h35

Le midi : 11h45 à 13h35

Le soir : 16h à 18h30



L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement

(ALSH)

L'ALSH ouvre ses portes sur les périodes de vacances scolaires et accueille les enfants résidant à Lévigac, scolarisés sur la commune ou dont les grands parents résident à Lévigac.

L'équipe propose des animations variées, adaptées aux différents publics et organise une sortie par semaine.

Le programme des activités est affiché 15 jours avant le début de chaque vacance envoyé par mail aux familles. Il est affiché devant les ALAE's et publié sur le site internet de la mairie.

De plus, des séjours hiver et été sont proposés chaque année (voir page 16).

LES MERCREDIS

ALAE

- › Les enfants sont **pris en charge dès la fin de l'école** (11h45 pour l'école Claude Nougaro, 12h pour l'école Jean Moulin)
- › **Accueil du soir** : de 16h à 18h30

LES VACANCES SCOLAIRES

- › **Accueil matin** de 7h30 à 9h30 (10h l'été)
- › **Animation** de 9h30 à 17h,
- › **Accueil soir** de 17h00 à 18h30.

Un **dossier d'inscription**, l'**acceptation du règlement intérieur** et du **projet pédagogique** sont nécessaires pour toute fréquentation de vos enfants.

Inscriptions sur le **Portail Famille**, pour plus de renseignements contacter le 05 62 13 72 79.

L'école maternelle Jean Moulin

› **Adresse** : Rue Jean Moulin
31530 LEVIGNAC.

› **Tél**: 05 61 85 71 70

› **Directrice de l'établissement** :
Christine BOUSQUET

L'école maternelle accueille les enfants pour les préparer aux apprentissages fondamentaux de la lecture, de l'écriture et du calcul. C'est une période préparatoire à l'enseignement élémentaire : les objectifs essentiels sont la socialisation, la mise en place du langage, du nombre et du geste graphique.

HORAIRES

› **Matin** : 9h/12h (ouverture des portes à 8h50)

› **Après-Midi** : 14h/16h15
(ouverture des portes à 13h50)

› **Mercredi** : 9h/12h (ouverture des portes à 8h50)

L'équipe enseignante propose des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) aux élèves de 13h30 à 14h sur des périodes déterminées. Ce sont des activités d'apprentissage en groupe restreint proposées aux grandes et aux moyennes sections (langage, numération, traitement d'un besoin particulier dans un domaine d'apprentissage). Les APC sont soumises à l'autorisation des parents.

LES INSCRIPTIONS POUR LES ENFANTS QUI RENTRENT EN PETITE SECTION DE MATERNELLE SONT À FAIRE EN MAIRIE ET À L'ÉCOLE MATERNELLE À PARTIR DU MOIS DE JANVIER.

L'école élémentaire Claude Nougaro

› **Adresse** : Rue du Parc, 31530 LEVIGNAC.

› **Tél**: 05 61 85 13 11

› **Directrice de l'établissement** : Florence CHAUDET

L'école élémentaire accueille les enfants scolarisés de 6 à 11 ans. Elle comporte cinq niveaux : le CP, le CE1, le CE2, le CM1 et le CM2.

HORAIRES

› **Matin** : 8h45/11h45 (ouverture des portes de 8h35 à 8h45)

› **Après-Midi** : 13h45/16h (ouverture des portes de 13h35 à 13h45)

› **APC** : le lundi et le jeudi de 16h à 16h30

› **Mercredi** : 8h45/11h45 (ouverture des portes de 8h35 à 8h45)

Les enseignements sont conçus par cycle, d'une durée de trois ans :

- **Le cycle 2**, ou cycle des apprentissages fondamentaux, comprend le cours préparatoire (CP), le cours élémentaire première année (CE1) et le cours élémentaire deuxième année (CE2).
- **Le cycle 3**, ou cycle de consolidation, comprend le cours moyen première année (CM1) et le cours moyen deuxième année (CM2) ; le cycle de consolidation se poursuit au collège, en classe de sixième.



La politique jeunesse de la commune de Lévigac

LES SÉJOURS JEUNES

Ils permettent à environ 120 enfants et jeunes de partir en séjour à moindre coût grâce à une politique tarifaire basée sur le quotient familial des familles. Mise en place par la Mairie, cette politique permet aux ayant droits d'obtenir des aides financières de la CAF (convention loisirs) et/ou du CCAS.

Il existe deux types de séjours :

- **Le séjour Hiver**, d'une durée d'une semaine, il permet aux 8/16 ans de la commune de partir avec leurs animateurs pour une aventure givrée.
- **Les séjours Été**, d'une durée variable, il existe trois séjours pour les 6/9 ans, 9/12 ans et 13/17 ans. Les adolescents peuvent participer au choix de la destination s'ils le souhaitent.

Pour participer à ces séjours, il faut s'inscrire début novembre (pour le séjour Hiver), et début mars (pour le séjour Été).

LES ACCUEILS DU VENDREDI SOIR

Tous les vendredis soir, hors vacances scolaires, deux animateurs accueillent les jeunes de 20h30 à 22h30 à la salle des jeunes au local animations. Lors de ce temps d'accueil, il est proposé aux jeunes des animations, des projections de films, de matchs sportifs ou des sorties en fonction de leurs souhaits.

Pour participer à cet accueil, il faut fournir un dossier d'inscription complété, l'acceptation du règlement intérieur et du projet pédagogique ainsi qu'une adhésion annuelle de 10 à 70€ en fonction du quotient familial.

Jeunesse

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

Il s'agit d'une véritable assemblée regroupant des enfants et des adolescents volontaires. À l'image du Conseil Municipal, ils se réunissent selon un calendrier préétabli (une fois tous les 15 jours), c'est un organe consultatif et un organe fort de proposition sur la commune.

Le CMJ doit être un instrument de dialogue entre Jeunes et Adultes, un outil d'apprentissage de la démocratie. Il permet aux jeunes de la commune de monter des projets répondant à un maximum d'usagers, de les défendre devant les élus et de les mettre en place s'ils sont validés.

Être membre du CMJ c'est aussi **s'impliquer sur la commune en participant à des actions citoyennes** et lors **d'évènements emblématiques** (commémorations, repas des anciens, vœux du Maire, Fête de la musique, construction d'un mur d'escalade, d'une aire de jeux pour enfants ...).

L'objectif des Projets Citoyens est de permettre aux jeunes de s'investir sur des projets du territoire.

LES CHANTIERS JEUNES

Les chantiers jeunes rassemblent des jeunes âgés de 13 à 17 ans autour de projets utiles à la collectivité. Ils durent entre 4 et 5 jours sur deux périodes (Vacances de Printemps et Vacances d'Automne) et ont pour but de développer l'esprit citoyen des jeunes Lévignacais.

Une équipe de 12 jeunes rénovent les espaces publics du village et reçoivent en échange, le financement d'activités de loisirs.

Cette année les chantiers jeunes ont permis la rénovation de certains locaux de la commune.

L'année prochaine, les jeunes Lévignacais souhaiteraient pouvoir venir en aide directement aux habitants.

PIED À L'ÉTRIER :

Créés en 2021, la municipalité donne la possibilité à des jeunes adolescents **âgés entre 16 et 18 ans** d'intervenir sur l'un des services ou associations de la commune (en contrepartie d'une indemnisation).

CONTACT

› Pour toutes les informations ou inscriptions sur les projets jeunesse de la commune.

Olivier NOGUERO :

› Tél. : 05 62 13 72 79

› Mail : alsh.actionjeunes@orange.fr



DES ACTIVITÉS

Avec les associations
Avec la Maison des habitants
de la vallée de la Save

DES AIDES AU QUOTIDIEN

Aide au portage des repas
Aides financières
Groupe d'échange et de soutien
Aide administrative (CCAS)

Des aides au quotidien

MAISON DES SOLIDARITÉS DE COLOMIERS

Adresse : 4, allée du Plantaurel Résidence
Les Cigales 31770 Colomiers

Tél : 05 61 16 82 00

Horaires d'ouverture : Accueil du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

› l'APA à domicile aide à payer les dépenses nécessaires pour rester vivre à domicile malgré la perte d'autonomie

› l'APA en établissement aide à payer une partie du tarif dépendance en EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). Le service APA est localisé à la MDS de Colomiers pour demander APA, être conseillé, être accompagné au vieillissement, au maintien à domicile

GROUPE D'ÉCHANGE ET DE SOUTIEN

L'action d'aide aux aidants vous est proposée selon 2 types de rencontres différentes, animés par les différents professionnels partenaires :

› **Des groupes d'échange :** Avec un temps d'information apporté par un professionnel spécialiste du thème (médecin, psychologue, assistante sociale,...), suivi d'un temps d'expression et d'échanges.

› **Les ateliers partagés :** Un moment de partage entre les aidants et leurs proches, autour d'activités adaptées et de mise en pratique en lien avec le thème du groupe d'échange précédent. Sur ces temps de rencontres, un relais est organisé pour accueillir les personnes aidées en proposant diverses activités de détente.

Un mardi par mois de 14h30 à 17h00

Au Centre Social de Pibrac
(Impasse de la gare)

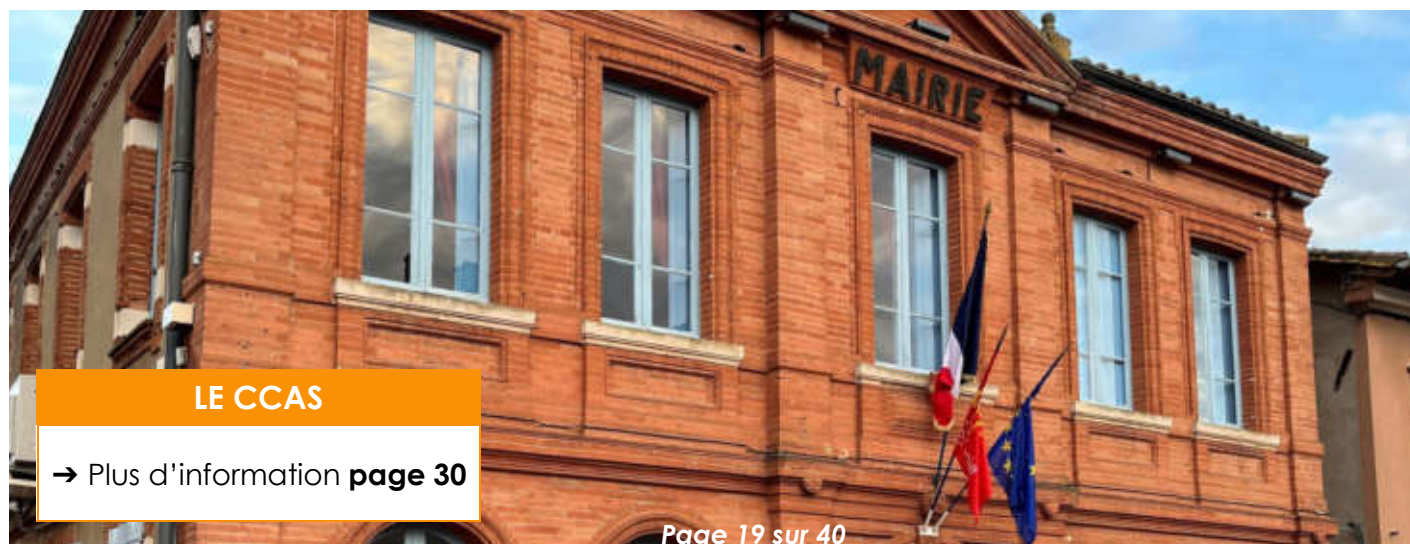
Se renseigner :

05 62 13 93 93 (Mme Larroque)

05 62 13 80 20 (Mme Bessières)

AIDE ADMINISTRATIVE

Pour tout besoin d'accompagnement dans l'accès aux droits des séniors, l'aide aux remplissages administratifs, la commune de Légnac met à disposition de ses habitants un Centre Communal d'Action Social (CCAS). Avec l'aide d'un travailleur social : Sarah PROST.



LE CCAS

→ Plus d'information **page 30**

Commerces & services

Commerces & services

COMMERCE LIÉS À L'ALIMENTATION

ARTISANS

SERVICES LIÉS À L'AUTOMOBILE

SERVICES LIÉS À LA VIE QUOTIDIENNE

SERVICES LIÉS À L'HÔTELLERIE ET À LA RESTAURATION

SERVICES LIÉS À L'ESTHÉTIQUE

SERVICES LIÉS À L'IMMOBILIER

SERVICES D'ART FLORAL

SERVICES LIÉS AU DROIT ET À LA JUSTICE

SERVICES LIÉS À LA SANTÉ



La commune bénéficie de commerces et services de proximité permettant de faciliter la vie quotidienne de ses habitants.

Ainsi, sur la commune de Lévigac vous pouvez compter :

DES COMMERCES LIÉS À L'ALIMENTATION

3 boucheries charcuteries :

- Boucherie Chez Tom & Mélie
- Boucherie/Charcuterie/Traiteur D.Martins
- Charcuterie Artisanale Médina

2 boulangeries :

- Boulangerie Carbonneau
- Boulangerie Pâtisserie Jorge

1 cave à vins :

- Les vignes AK

3 épiceries :

- Epicerie Le Vival
- Saveurs du Vrac
- Cuisine et Epicerie saveurs du Monde Déli'Meet

2 pizzerias :

- Pizza Soléo
- Pizza Véra

3 food-truck :

- Fetif Burger (vendredi soir)
- Mister Fishy Food Truck (mardi soir)
- Ceylanka Indien (mercredi soir)

DES ARTISANTS

1 ferronnier :

- La Ferronnerie Querin

7 experts du bâtiment :

- DM Toitures (charpente, couverture, rénovation immobilière et zinguerie)
- Entreprise Generoso (travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment)
- Technique B (Entreprises de maçonnerie)
- Sav Habitat (rénovation tout corps d'état)
- Omnibat SARL (construction de piscines)
- Dagnas Energie (plombier)
- Sud Solair Expert

DES SERVICES LIÉS À L'AUTOMOBILE

1 auto-école :

- Auto-École Patrick

2 garages :

- Garage Citroën
- Garage Fournier

1 station-service et petites mécaniques :

- Total Energie

Commerces & services (suite)

DES SERVICES LIÉS À LA VIE QUOTIDIENNE

1 cabinet d'assurance :

→ Allianz Alexis De La Rupelle

1 banque :

→ Crédit Agricole

1 dépanneur informatique :

→ Micro-Eveil

1 mercerie :

→ O Paradis de Marie

1 Tabac-Pressé :

→ Tabac-Pressé de la Halle

1 Pharmacie :

→ Pharmacie de Lé vignac

1 opticien :

→ Binocles de la Save

1 Vétérinaire :

→ Clinique Vétérinaire, Jean-Jacques Lebe & Alegre

2 structures d'aide à domicile :

→ O² Commerces et Services

→ De Vous à Moi

DES SERVICES LIÉS À L'HÔTELLERIE ET À LA RESTAURATION

4 restaurants et salon de thé :

→ Au bon plaisir

→ Deli'Meet

→ Thérapie Pâtisserie

→ L'Escalé

1 restaurant collectif Petite Enfance :

→ Petibio

4 structures d'hébergement :

→ Château de Faulade

→ La Caminade

→ Gîte Lou Aranelis

→ Gîte de la Halle

DES SERVICES LIÉS À L'ESTHÉTIQUE

3 coiffeurs :

→ D-F Coiffure

→ L'Atelier de Claudia

→ Faahil Barberstreet

3 instituts de beauté :

→ Au cœur des soins

→ L'atelier de Claudia

→ Les Spa's Beauté

1 magasin de produits cosmétiques :

→ Shen Nature

1 institut de soins énergétiques & pierres :

→ Le voyage vers soi

Divers :

→ Henn'Artist (prestation de Henné naturel)

DES SERVICES LIÉS AU DROIT ET À LA JUSTICE

1 avocat :

→ Avocat de la cour, Isabelle Moldoch

1 Office Notarial :

→ Annexe à Lé vignac :

Notaire Camille FERNANDEZ

DES SERVICES LIÉS À L'IMMOBILIER

4 agences immobilières :

→ Immobilier Du Barry

→ 3J Immo Lé vignac

→ Optimhome

→ IAD France

DES SERVICES D'ART FLORAL

1 fleuriste :

→ Jardin de Save

1 Architecte Paysagiste :

→ Green Frog

1 Pépinière :

→ Nova Sud Paysages

DES SERVICES LIÉS À LA SANTÉ

5 Médecins Généralistes :

- COPPOLANI Estelle
- DURRIEU Florence
- FANTON Camille
- MALBREIL Adèle
- BATTUT Arthur
- BUFFARD Ophélie

1 service d'appareil auditifs :

- Phonic & Co

1 Chirurgien-Dentiste :

- Centre dentaire de Lévig nac
CHOTARD - MAMERIE Sandrine

3 Kinésithérapeutes :

- BALZA Nicolas
- RODRIGUEZ Marie-Claire
- COMBRES Céline

8 Infirmièr(es) à domicile :

- LIM CHAP Marilyne
- COLLIN Delphine
- MOTHE Cathy
- DUCHENE Didier
- REJANE Laine
- JUSTIN Cecile
- RAOUL Christelle
- COULAIS Elsa

1 Psychologue Clinicien :

- BOIDIN Xavier

4 cabinets d'Ostéopathie :

- PLATEAU Isabelle
- SERIEYS Mathieu
- LEICHTER Arielle
- CHRISTOL Anaë

1 cabinet d'Orthophonie :

- POLLARD Flore

1 cabinet d'Orthoptiste :

- SAPENE - TOPOROWSKI Marie

2 cabinets de Chiropractie :

- CAGNARD Caroline
- GODET Jaimie

1 Podologue :

- CHICHE Florence

1 diététicienne :

- BALIQUE Alexandra

1 Kinésologue :

- GRONDIN Sylvia

1 ergothérapeute :

- HAVET Boris



Mobilités

Mobilités

TRANSPORTS PUBLICS

TER

Bus scolaire

Taxi

Co-voiturage

Bus



TER

GARE SNCF DE MÉRENVIELLE

À 4,8 km de Lévigac, direction l'Isle Jourdain.

Toulouse ↔ Auch

Adresse :

1 route d'Auch, 31530 MÉRENVIELLE

Pour plus d'informations : www.ter.sncf.com

BUS SCOLAIRE

Tous les véhicules de cette ligne sont accessibles aux personnes en fauteuil roulant.

Le Conseil Départemental assure le transport des élèves vers leur établissement scolaire, sous réserve de l'obtention du titre de transport. En Haute-Garonne, les transports scolaires sont **gratuits**.

Pour tout renseignements, s'adresser au Conseil Départemental :

Adresse : 1 Boulevard de la Marquette, 31090 TOULOUSE Cedex 9

Tél. : 05 34 33 32 31 | **Mail :** contact@cd31.fr

Site : www.transportsscolaires.haute-garonne.fr

TAXI

TRANSPORT SANITAIRE

Tél. : 06 48 12 94 48

Adresse :

Chemin de Saint Jean, 31530 LEVIGNAC

AMBULANCES EVB 31

Tél. : 05 61 85 80 61

Adresse :

Village, 31530 MONTAIGUT-SUR-SAVE

CO-VOITURAGE

La commune a mis à votre disposition un point de regroupement pour du covoiturage situé avenue de la gare, proche de la médiathèque de Lévigac (le covoiturage n'est pas organisé par la commune).

LASSERRE > MONTAIGUT/SAVE > TOULOUSE

RÉSEAU LIO

Ligne 369 en direction de Toulouse

3 arrêts sur Lévigac :

- Place du Moulin (direction de Menville)
- Place du Padouenc (proche de la pharmacie)
- Lacassagne (direction l'Isle Jourdain)

Le tableau des heures de passages est disponible en **page 39**.

Environnement

Environnement

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Stationnement

Surveillons nos amis les animaux

Le bruit est aussi une pollution

Rappel des heures légales pour les travaux bruyants et fêtes

L'entretien et l'élagage

DÉCHETS MÉNAGERS & GESTION DES VÉGÉTAUX

Collecte des déchets (ordures ménagères)

Collecte des déchets (tri)

Collecte des végétaux

compostage

DÉCHÈTERIES

Le syndicat DECOSET

Le « Bien vivre ensemble »



Quelques conseils pour bien vivre en collectivité ...

STATIONNEMENT ET CIRCULATION :



- **Ne nous garons pas en stationnement gênant** et pensons aux piétons, aux familles avec poussettes, et aux personnes à mobilité réduite.
- **Respectons les places de stationnement réservées** aux personnes handicapées.
- **Respectons les voies de circulation partagées** avec les piétons et les cyclistes.

SURVEILLONS NOS AMIS LES ANIMAUX :

- Ramassons les déjections de nos chiens (des sacs sont à votre disposition dans différents endroits de la ville).
- Tenons nos chiens en laisse.
- Surveillons nos chats.



LE BRUIT EST AUSSI UNE POLLUTION :

- Observons les **heures légales** pour **tondre nos pelouses** ou **tailler nos haies**.
- Ménageons la quiétude de nos voisins (musique, engins motorisés, ...).

RAPPEL DES HEURES LÉGALES POUR LES TRAVAUX BRUYANTS :

- les jours ouvrables : de **8 h 30** à **12 h** et de **14 h 30** à **19 h 30**
- les samedis : de **9 h** à **12 h** et de **15 h** à **19 h**
- les dimanches et jours fériés : de **10 h** à **12 h** et de **16h** à **18h**

NE JETONS PAS NOS MÉGOTS DE CIGARETTE !

L'ENTRETIEN ET L'ÉLAGAGE :

L'entretien des arbres et des haies en limite de propriété est de la responsabilité de chacun. Il doit être effectué régulièrement. Une végétation abondante peut constituer une gêne pour le voisinage ou un danger pour les usagers du domaine public.

Sur le domaine public, la mairie a en charge l'élagage des arbres situés sur les voies publiques.

Sur le domaine privé, ce sont les propriétaires qui doivent entretenir les arbres qui débordent ou qui risquent de tomber sur les espaces publics (trottoirs, voirie...). La responsabilité civile des propriétaires est engagée lorsqu'une haie déborde sur la voirie ou un trottoir créant un danger pour les usagers de la route. Les propriétaires de jardin doivent veiller à son **entretien dans l'intérêt de tous.**



En limite de propriété, il peut arriver que la végétation plantée par un voisin finisse par gêner. Lorsque les branches ou le feuillage des plantations dépassent les limites séparatives de deux propriétés, une demande d'élagage peut être effectuée de la part du propriétaire voisin. En revanche, il est interdit de couper des branches qui dépassent sans l'accord du propriétaire de la plantation (sauf lorsqu'il s'agit de racines ou de ronces).

Déchets ménagers & gestion des végétaux

Environnement

Le Grand Ouest Toulousain (CC GOT) est engagé dans la préservation de l'environnement. Aujourd'hui, plus de 600 kg de déchets sont produits par an et par habitant.e au sein de notre intercommunalité.

Il est de notre responsabilité de réduire significativement cette production.

Pour plus de renseignements, consultez le site www.grandouesttoulousain.fr

COLLECTE DES DÉCHETS (ORDURES MÉNAGÈRES) :

La **taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative (TEOMI)** répond à des enjeux écologiques et économiques. Elle doit permettre la **diminution de la production des déchets** et la **valorisation du tri**. Depuis le **1^{er} janvier 2023** la TEOMI a été mise en place sur notre territoire. Pour notre commune la collecte des ordures ménagères **s'effectue le mercredi**, soit en **porte-à-porte** ou en **Point d'Apport Volontaire (PAV)**, notamment pour le **centre bourg**. Equipés d'une **puce électronique** associée au compte personnel de chaque usager, les bacs de collecte sont scannés lors de la levée par le véhicule de ramassage.



COMPOSTAGE :

Le Grand Ouest Toulousain a **distribué gratuitement des composteurs individuels**. Des **composteurs collectifs** ont également été mis en place pour les copropriétés qui en ont fait la demande. Il en est de même pour le centre bourg doté de 4 nouveaux composteurs collectifs à ouverture avec code.

Pour plus d'informations :

composteur@grandouesttoulousain.fr

COLLECTE DES DÉCHETS (TRI) :

La **collecte du tri** sur notre commune s'effectue également le **mercredi**, soit en **porte-à-porte** ou en PAV pour le centre bourg. Cette collecte n'est pas limitée.

COLLECTE DES VÉGÉTAUX :

Depuis mai 2022, la **collecte des végétaux en porte-à-porte s'effectue sous conditions tarifaires**. Un **passage tous les 15 jours du 1^{er} avril au 30 octobre**. Une réflexion est en cours pour adapter ce calendrier.

Il n'y a pas de nouvelle inscription possible pour ce service. Le Grand ouest Toulousain a mis en place des solutions alternatives comme la collecte des végétaux en big bag à votre domicile ainsi que des opérations de broyage en collectif ou à votre domicile avec une participation financière.

Pour plus d'informations :

vegetaux@grandouesttoulousain.fr

Service déchèterie

Les habitants de Lévigac peuvent **accéder aux déchèteries gérées par le Syndicat DECOSET**.

Depuis le 1^{er} mars 2024, un **PASS est obligatoire**.

Il facilite votre accès. Pour plus d'informations sur les déchèteries, flashez le QR code :

Pour plus d'informations sur les déchèteries, flashez le QR CODE :



DES SERVICES

Centre Communal d'Actions Social (CCAS)
La Maison des habitants de la vallée de la Save



Centre Communal d'Action Sociale

(CCAS)



**Centre Communal
d'Action Sociale**
Mairie de Lé vignac

Vous rencontrez des difficultés d'ordre financier ou social, vous souhaitez un conseil, une orientation ou tout simplement une écoute, vous ne savez pas à qui vous adresser, votre premier interlocuteur peut être le CCAS.

POUR LES HABITANTS DE LÉVIGNAC

COORDONNÉES

Adresse :

Mairie de Lé vignac, 31530 LEVIGNAC

Tél. : 05 61 85 42 19 / 06 23 82 96 71

Mail : ccas@mairie-levignac.com

Travailleur social : Sarah PROST

HORAIRES

Mardi : 9h à 12h

Jeudi/vendredi : 9h à 12h30

13h30 à 17h

Le CCAS s'adresse aux habitants qui sont dans des situations précaires mais aussi à tout Lé vignacais qui a besoin d'être conseillé, orienté ou directement pris en charge pour bénéficier des services du CCAS.

SES MISSIONS

Le CCAS accueille, oriente et accompagne les usagers dans l'accès aux droits et s'efforce de répondre aux difficultés sociales, administratives et humaines rencontrées par les publics.

SES SERVICES

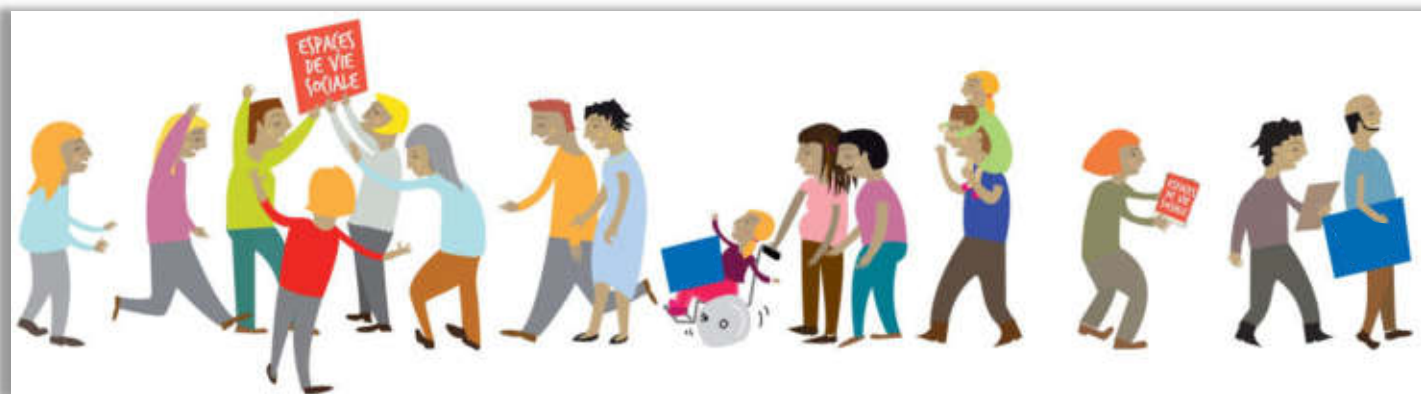
Pour les **personnes âgées**, il permet d'accéder aux soins en résidence ou à domicile, d'accompagner dans l'accès aux droits, d'orienter vers les partenaires.

Pour les **personnes en situation précaire**, il instruit les demandes de RSA, se charge de leur accompagnement social, aide à l'élaboration des dossiers administratifs, propose des accompagnements éducatifs budgétaires.

Le CCAS accueil, accompagne, oriente et écoute, c'est un service ouvert à tous !

Service de domiciliation gratuit ouvert pour tous.

Organise des **informations collectives** notamment sur les plans canicules ou grands froids mais aussi sur la découverte du défibrillateur.



La Maison des habitants

de la vallée de la Save

COORDONNÉES

Adresse :

5 rue de la Mairie
31530 LEVIGNAC

Tél. : 06 71 22 79 58

Mail :

mdh.valleesave@grandouesttoulousain.fr

HORAIRES

Lundi, mercredi, jeudi :

9h à 12h et 14h à 17h30

Mardi et vendredi :

9h à 12h

La Maison des habitants de la vallée de la Save est un espace ouvert à toutes et tous, sans distinction d'âge, de statut social ou d'origine.

C'est un lieu de mixité sociale où chacun(e) peut trouver sa place et contribuer à la vie collective.

UN PROGRAMME D'ACTIVITÉS

Le programme de la Maison des Habitants offre des activités et services variés visant à favoriser l'épanouissement individuel et collectif.

OÙ TROUVER LE PROGRAMME ?

Rendez-vous sur le site www.grandouesttoulousain.fr, rubrique « service » et « vie sociale ».



Culture, sports & loisirs

Culture, sports & loisirs

STRUCTURE CULTURELLE

La Médiathèque municipale

VIE ASSOCIATIVE

Annuaire des associations de la commune

NOS ÉQUIPEMENTS

Salle Argyle Lavat
Stade de football
Terrains de tennis
Terrains de pétanque
Pump track
City stade
L'aire de jeu
Skate park
Ancienne école



La Médiathèque municipale

COORDONNÉES

Adresse :

3 avenue de la Gare
31530 LEVIGNAC

Tél. : 05 34 52 08 57

Mail :

mediathèque@mairie-
levignac.com

HORAIRES

Mardi : 16h30 à 18h30

Mercredi : 10h à 12h et 14h à 18h

Vendredi : 9h à 12h et 16h30 à
18h30

Samedi : 10h à 12h

ADHÉSION ANNUELLE

0-18 ans gratuit

Adultes 5€

Installée dans l'ancienne gare, la médiathèque de Lé vignac est un espace convivial dédié à la culture, ouvert à tous les publics.

Ses collections adulte et jeunesse comprennent près de 9 000 documents multisupports : livres, albums, jeux, bandes dessinées, partitions, magazines, DVD et CD.

La consultation sur place des ouvrages est libre et gratuite. L'abonnement annuel permet d'emprunter simultanément 13 documents (livres, DVD, revues, CD, jeux) pour trois semaines renouvelables.

PLUSIEURS SECTIONS

La section jeunesse propose des albums cartonnés, des contes et des histoires, des fictions format poche et un large choix de livres et de DVD documentaires couvrant tous les domaines de la connaissance. La part belle est également faite aux bandes dessinées, aux DVD de fiction et d'animation ainsi qu'aux CD de musique enfantine, contes musicaux et autres comptines d'ici et d'ailleurs.

La section adultes dispose d'un fond conséquent d'ouvrages de fiction -romans, romans policiers, science-fiction-, elle recèle un « fonds local » qui rassemble les ouvrages sur la région et un fonds d'ouvrages documentaires d'histoire ancienne et contemporaine, de textes sur l'actualité politique et économique et d'écrits philosophiques. Des textes audios et des ouvrages en gros caractères sont également disponibles.

Sonothèque et vidéothèque présentent un choix musical varié (classique, variétés françaises et internationales, jazz, blues, rock, folk, musiques du monde...) et un fond cinématographique composé d'œuvres classiques et de réalisations récentes, régulièrement renouvelé et actualisé.

MÉDIATION AUTOUR DE LA LECTURE ET ANIMATIONS CULTURELLES

Pour découvrir des histoires à dormir debout en provenance des cinq continents, les jeunes publics sont invités lors des petites vacances scolaires à une après-midi festive, animée par Nathalie, la conteuse de la médiathèque.

Rencontres, expositions et animations sont également organisées par l'équipe de la médiathèque, comme le cercle littéraire mensuel autour d'une œuvre et de son auteur, l'atelier d'écriture ados ou encore les soirées littéraires et les expositions artistiques ou thématiques qui visent à mettre en valeur les talents présents sur le territoire...

Vie associative



ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ARTISANTS PROFESSIONNELS DE LÉVIGNAC

BOUÉ Mickael 06 88 18 64 63 festifburger@gmail.com

ASSOCIATION COMMUNALE CHASSE AGRÉÉE

DARDENNE Joël 06 61 82 65 61 acca-levignac31@orange.fr



ADDICT

DOMENC Marie-Claude 06 07 54 90 48 addicfrance@gmail.com

ADMR

BOSSART-DUDOUEY Syvie 05 61 06 83 21 admr.saad.bouconne@fede31.admr.org



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DES ECOLES DE LÉVIGNAC

ALBERT Maëlle 06 17 15 19 32 apeel.levignac31@gmail.com

ART ET MOUVEMENT

GUGLIELMET Christelle 06 83 02 46 55 artetmouvement@gmail.com



ARTIS / 05 61 85 12 16 assoartis@gmail.com

ASSOCIATION SPORTIVE DE LA VALLÉE DE LA SAVE

ABADIE Fabrice 06 08 04 83 14 fabrice.abadie@asvsave.fr



AU CAFÉ DES BÉBÉS

DECUPPER Florence 07 81 31 54 82 aucafedesbebe@gmail.com

CALLIOPE ET THALIE

BARREAU Marie-Hélène c.thalie@orange.fr



CHATS D'OC DU CASTERA

JEUNE Hervé 05 62 13 40 71 chatsdocducastera@outlook.com

CHEVEUX D'ARGENT

COUZINET Anne-Marie 06 30 83 93 95 nanoucouzinet@wanadoo.fr



CLUB CANIN LES AÉROCHIENS DU BORD DE SAVE

CHIPON Maeva maeva.aerochiens@gmail.com

CLUB D'UTILISATION ET FORMATION CHIENS DE RECHERCHE

LOPEZ Serge cufcrsauvetage@gmail.com



COMITÉ DES FÊTES

LEBRETON Richard 06 45 01 35 22 cte.d.fetes.levignac@gmail.com

ENTRAIDE ET PARTAGE

PELICOT Xavier 05 61 86 78 22 contact@entraide-partage.com



FEMZEN

HAMOUDA Anja 06 47 74 17 63 maisonfemzen@gmail.com

FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANT D'ALGÉRIE

PIGNOL CLAUDE 06 79 30 23 23 CLPIGNOL@ORANGE.FR



FOOTCLUB DE L'OUEST

PETIT Patrick 06 02 73 93 25 fcouest31530@gmail.com

FOREST RUN / forestrunlevignac@gmail.com



FOYER RURAL

ABBADIE Philippe 07 87 24 02 85 foyerrural.levignac@gmail.com

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

CAGNIANT Cécile 06 63 41 41 07 gvlevignac@gmail.com



KUZUSHI

BLANCHON Damien 06 85 71 84 02 kuzushi.association@gmail.com

LES FOURMIS CRÉATIVES

BERTHEAS Corinne 06 61 30 56 52 c.bertheas.dumont@gmail.com



LES RESTOS DU CŒUR

05 34 40 12 12 ad31.levignac@restosducoeur.org

MANAVA MONTAIGUT BOXING CLUB 31

DELLAPINA Stéphane 07 84 65 04 20 manavamontaigut31@outlook.com



MOTO CLUB LES ESCARGOTS

MONTAGUT Yves 06 20 22 57 68 motoclub.escargots@gmail.com

MOUVEMENT-SANTÉ

MANENCAL Pierre 06 58 99 35 24 mans.perso@yahoo.fr



PÉTANQUE LÉVIGNACAISE

RATHBEGER René 07 57 42 89 59 rene.rathbeger@orange.fr

TENNIS CLUB LEVIGNACAIS

AÏTA Vincent 07 87 95 41 56 tclevignac@fft.fr



TERRES DE SAVE

AMIRINI Said 06 09 92 29 90 associationterresdesave@gmail.com

Nos équipements

Culture, sports & loisirs



Galle Argyle Lavat

4 rue Jean Moulin



Stade de Football

Direction Le Castera



Terrains de Tennis

À coté de l'école
maternelle Jean Moulin



Terrains de Pétanque

au Padouenc



Pump Track

À côté de l'école élémentaire
Claude Nougaro



City Stade

À côté de l'école élémentaire
Claude Nougaro



Laire de jeu

À coté de l'école
maternelle Jean Moulin



Skate park

Derrière le terrain
de football



Ancienne école

Derrière le jardin
du souvenir

Informations pratiques

LA MAIRIE

Accueil, services administratifs, services techniques.

Tél. : 05 61 85 11 63 | Mail : accueil@mairie-levignac.com

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h.

Fermeture au public le mardi et jeudi après-midi.

Urbanisme : le mercredi après-midi sur rendez-vous (auprès de l'accueil) de 14h à 17h.

Permanence du Maire et des Adjointes : sur rendez-vous auprès de l'accueil.

Site internet : www.mairie-levignac.com

MARCHÉ DE PLEIN VENT : tous les vendredis matin (7h à 13h) sous la Halle.

SERVICE ENFANCE/JEUNESSE : ALAE, ALSH, ACTION JEUNES, CHANTIERS JEUNES

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Olivier NOGUERO, Responsable

par mail : alsh.actionjeunes@orange.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND OUEST TOULOUSAIN

10 rue François Arago - BP7 - Zone de la Ménudé, 31830 PLAISANCE DU TOUCH

Tél. : 05 34 51 44 33


APPELS D'URGENCES

Allo docteur	39 66
Gendarmerie	17 ou → 05 61 07 19 50
Pompiers	18
SAMU	15
Centre Anti Poison Toulouse	15 Ou → 05 34 39 33 33 / Ou → 05 61 77 74 47
Sos médecin 31	05 61 33 00 00
Hôpital Purpan Urgences Adultes	05 61 77 20 18
Hôpital Rangueil Urgences	05 61 32 27 95
Hôpital des enfants (- 15 ans) 330, avenue de Grande Bretagne	05 34 55 84 10
Clinique des Cèdres	08 26 96 31 31
Pharmacie de Lévigac 2, avenue de la République, 31530 LEVIGNAC	05 61 85 43 27
Pharmacie de nuit 76, allée Jean Jaurès, 31000 TOULOUSE	06 61 62 38 05
EDF Dépannage	08 10 33 31 31
N° Vert pour clients en difficultés de paiement	08 00 65 03 09
GDF Urgence	08 00 47 33 33
Eau dépannage Grenade	05 61 82 61 80



Horaires bus Lio

Bus Lio

TOULOUSE > MONTAIGUT/SAVE > LASSERRE

Jours de la semaine		LMJV	LàV	Me	LàV	LMJV	LàV	LàV	LàV	LàV	S	D+JF	D+JF
Périodes scolaires		•		•	•	•	•	•		•	•	•	•
Petites vacances			•						•	•	•	•	•
Été									•	•	•	•	•
Lévignac	Place du Moulin	13:38	13:38	13:54	16:49	17:28	18:37	19:14	18:49	19:36	17:10	11:15	18:53
	Place du Padouenc 	13:39	13:39	13:56	16:51	17:29	18:39	19:16	18:50	19:38	17:12	11:16	18:54
	Lacassagne	13:40	13:40	13:57	16:52	17:30	18:40	19:17	18:51	19:39	17:14	11:17	18:55

LASSERRE > MONTAIGUT/SAVE > TOULOUSE

Jours de la semaine		LàV	LàV	LàV	LàV	LàV	S	D+JF	D+JF
Périodes scolaires		•	•		•		•	•	•
Petites vacances		•		•		•	•	•	•
Été				•		•	•	•	•
Lévignac	Lacassagne	06:25	06:50	06:50	08:10	08:10	10:20	09:05	16:50
	Place du Padouenc 	06:26	06:51	06:51	08:11	08:11	10:21	09:06	16:51
	Place du Moulin 	06:27	06:52	06:52	08:12	08:12	10:22	09:07	16:52

> Les horaires sont données à titre indicatif. Se présenter à l'arrêt 5 min avant l'horaire du car.

Pour plus d'informations sur LIO, flashez le QR CODE :





